

Province de Québec
Centre de services scolaire des Patriotes
École Ludger-Duvernay

Date et lieu de la séance du Conseil d'établissement :

6 octobre 2020

École Ludger-Duvernay (via Teams)

19 h 00

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>Étaient présents : Mmes Camille Bourdeau, psychoéducatrice Vanessa Bouvrette, représentante au Comité de parents Mélanie Fontaine, enseignante Fanny Gamelin, enseignante Geneviève Joubert, parent Cynthia Larose, représentant au Comité de parents Annie Lévesque, responsable du service de garde Marilyn Morin, parent Caroline Morissette, enseignante Marie-Julie Que, enseignante Marie-Josianne Séguin, parent</p> <p>MM. Steve Chagnon, parent Gilles Lamoureux, représentant de la communauté</p> <p>Participait également :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anne Boucher, directrice
	<p>1. Accueil a) Présences et quorum</p> <p style="text-align: center;">Tous les membres du CÉ sont présents.</p>
	<p>2. Nomination d'un(e) secrétaire</p> <p>Mme Marie-Josianne Séguin accepte le rôle de secrétaire.</p>
	<p>3. Élection du président ou de la présidente</p> <p>M. Steve Chagnon est élu à titre de président.</p>
CE-20/21-01	<p>4. Revue et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Il est proposé par madame Marilyn Morin Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout au point 11. h) Collation dans les classes.</p> <p style="text-align: right;">Adopté</p>

Résolutions	Procès-verbaux
CE-20/21-02	<p>5. Revue et adoption du procès-verbal du 9 juin 2020</p> <p>Il est proposé par madame Marilyn Morin Que le procès-verbal du 9 juin 2020 soit adopté tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">Adopté</p>
	<p>6. Parole au public</p> <p>Aucun public présent</p> <p>Comme les rencontres se feront sur Teams, le conseil désire s’assurer que le public soit au courant des rencontres et établir une procédure afin que le public puisse s’inscrire aux séances via Teams.</p>
	<p>7. Suivi des procès-verbaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Test de plomb</u> C’est le Centre de services scolaire qui assurera le suivi. ○ L’écran géant ainsi que le projecteur sont commandés.
	<p>8. Correspondances</p> <p>Aucune correspondance</p>
CE-20/21-03	<p>9. Travaux du conseil :</p> <p>a) <u>Calendrier des rencontres</u> Les dates des rencontres sont présentées aux membres du CÉ.</p> <p>Il est proposé par madame Annie Lévesque Que le calendrier des rencontres soit approuvé tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé</p> <p>b) <u>Règles de régie interne</u> Quelques modifications seront apportées et le document sera adopté à la prochaine rencontre.</p> <p>c) <u>Besoins FDS (annuel, projets spéciaux)</u> Un courriel sera envoyé au CÉ si l’école a besoin d’aide.</p> <p>d) <u>Mandat OPP</u> À court terme, la seule demande est d’avoir de l’aide pour recouvrir des manuels. La demande sera adressée aux membres de l’OPP.</p>

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>11. Affaires nouvelles :</p> <p>a) <u>État de la situation :</u> <u>Covid</u> Il y a eu un premier cas de COVID dans l'école en date du 6 octobre 2020. Les parents du groupe sont avisés et les procédures de la Santé publique ont été entamées.</p> <p><u>Ressources humaines</u> L'enseignant de musique habituel étant en arrêt de travail prolongé, nous n'avons pas de remplaçant stable jusqu'à présent. Par contre, nous venons de trouver une personne expérimentée potentiellement intéressée. Le tout sera confirmé cette semaine.</p> <p>b) <u>Activités éducatives et récréatives</u> À cause de la situation reliée à la pandémie, il n'y a pas d'activités prévues.</p> <p>c) <u>Projet éducatif</u> Le projet éducatif sera présenté lors des prochaines rencontres.</p> <p>d) <u>Première communication</u> La première communication sera envoyée d'ici le 15 octobre.</p> <p>e) <u>Résumé des normes et modalités d'évaluation</u> Le document sera disponible d'ici le 15 octobre.</p> <p>f) <u>Traiteur</u> Nous n'avons pas trouvé de traiteur jusqu'à présent.</p> <p>g) <u>Fête Halloween</u> Nous cherchons une façon de célébrer l'Halloween à l'école cette année tout en respectant les normes de salubrité.</p> <p>h) <u>Collation dans les classes</u> On demande si les enseignants ont droit de refuser des collations contenant des allergènes. La réponse est NON, mais par mesure de précaution, plusieurs enseignants suggèrent « fortement » d'éviter les allergènes.</p> <p>On demande si les enseignants ont droit de refuser des collations autres que des fruits, légumes et fromage. La réponse est NON, mais plusieurs enseignants préfèrent privilégier les collations qui risquent de faire moins de « dégâts ». Les compotes en pot, les yogourts, les tubes, les yogourts à boire sont souvent des types de collations qui génèrent des « dégâts » et endommagent les manuels scolaires.</p> <p>On demande également quelle est la consigne face aux déchets générés par les lunchs et collations. Les enseignants ne semblent pas tous appliquer les mêmes consignes. Un rappel sera fait pour s'assurer de la même compréhension.</p>

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>12. Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au Comité de parents du Centre de services scolaire</p> <p>La première rencontre a eu lieu la semaine dernière. Madame Vanessa Bouvrette y participait via Teams. Ce fut une soirée d'élections.</p> <p>Mot des enseignants</p> <p>Au préscolaire, l'adaptation se fait bien, car tout est nouveau pour les élèves.</p> <p>Un mois de septembre « essoufflant » pour plusieurs membres du personnel, car tout est nouveau et il y a beaucoup d'adaptation face aux consignes. Les élèves s'adaptent très bien. La rentrée fut réussie.</p> <p>En ce qui concerne les spécialistes tels que les enseignants en anglais, ils devaient se déplacer de classe en classe avec un chariot. Depuis cette semaine, ils ont retrouvé leur classe, mais doivent désinfecter entre chaque groupe.</p> <p>Mot du service de garde</p> <p>Il y a plusieurs défis cette année, dont le manque de ressources humaines.</p>
CE-20/21-04	<p>13. Levée de l'assemblée.</p> <p>La levée de l'assemblée est proposée par madame Marie-Josianne Séguin à 20 h 40.</p> <p style="text-align: right;">Adopté</p> <hr/> <p>Mme Anne Boucher, directrice</p> <p style="text-align: right;">Présidence</p>